

CODE DE CONDUITE DU CLUB DE NATATION SAMAK

Objectifs visés	<p>La mission du Club de natation SAMAK vise à offrir un programme d'entraînement et de compétition en natation qui permet de développer l'EXCELLENCE, de valoriser la participation et de contribuer au mieux-être de la population de la Rive-Sud.</p> <p>Le Club de natation Samak a le devoir d'offrir un environnement où tous les individus sont traités avec respect et équité, et le présent code de conduite souhaite fournir un énoncé clair des attentes mutuelles procurant l'encadrement nécessaire pour créer et maintenir un tel climat.</p>
Mise en application du code	<p>Le Code de conduite ci-après sera mis en application à compter de septembre 2014 et sera suivi par tous les nageurs, parents et entraîneurs. Les nageurs seront à ce titre assujettis à ce code sous la supervision de l'entraîneur-chef qui appliquera les mesures disciplinaires prévues le cas échéant.</p> <p>Le présent code de conduite donne le droit au Club de prendre des mesures disciplinaires envers l'athlète, le parent ou l'entraîneur qui ne respecte pas le présent code que ce soit au bord de la piscine ou en dehors de celle-ci (vestiaires, événements sociaux d'équipe, messagerie texte, Facebook, etc.) si les actions commises ont un effet sur un athlète, parent ou entraîneur ou qu'elles ont des conséquences négatives sur la sécurité, le bien-être, l'image et les valeurs du Club.</p>
Mesures disciplinaires	<p>Toute mesure disciplinaire sera appliquée selon l'autorité du Club et sera guidée par les attentes énumérées selon le Code de conduite. Chaque cas d'infraction au Code est unique. Ainsi l'âge, la gravité de l'infraction, les besoins de l'athlète guideront les mesures disciplinaires à être appliquées afin que celles-ci soient constructives et équitables. Comme Club, toute mesure disciplinaire se veut une occasion pour l'athlète d'apprendre de ses erreurs et l'entraîneur-chef pourra donc permettre à l'athlète de se « racheter ».</p> <p>Toute expulsion d'un membre ou athlète impliquera, selon la gravité du geste, une consultation entre le Conseil d'administration et l'entraîneur-chef et sera l'aboutissement d'un long processus basé sur des rencontres avec l'entraîneur, le parent et l'athlète, les rapports écrits, les avertissements, les périodes probatoires, etc.</p>

Code de conduite de l'athlète

- En tant qu'**athlète**, j'accepte que le but de la natation soit d'atteindre mon plein potentiel et je suis toujours prêt à fournir mon effort maximal et à fournir mon effort maximal, tant en entraînement qu'en compétition. J'arrive à l'entraînement prêt et disposé à apprendre et à travailler dans ce sens avec une attitude positive et je respecte les consignes durant l'entraînement.
- Je démontre mon respect, mon appui et ma reconnaissance envers les entraîneurs, les coéquipiers, l'adversaire, les officiels, le Club. J'encourage mes coéquipiers et je les traite comme j'aimerais être traité. Je m'engage à encourager un climat qui ne tolère aucune violence physique et psychologique, aucun abus de langage ou d'autorité de la part de ou envers les entraîneurs, les nageurs, les parents et les officiels. Je fais preuve de discipline et d'esprit d'équipe autant lors de mes réussites que de mes échecs.
- Je respecte les critères d'engagement et les modalités du groupe dont je fais partie, tel qu'ils sont décrits dans le Guide du parent et de l'athlète. De plus, je participe avec mes pairs à l'installation et au rangement du matériel de la piscine.
- Je respecte les directives et les décisions des officiels et de mes entraîneurs. Je travaille en étroite collaboration avec mon entraîneur et développe une relation de confiance et je l'avise en cas de douleur, de malaise ou de tout autre problème. Je refuse pour moi-même ni ne tolère chez mes coéquipiers l'usage d'alcool, de drogues, de médicaments ou de quelconques stimulants dans le but d'améliorer la performance.
- Je porte avec fierté les couleurs de mon club et mon comportement ne devra pas nuire à l'image et à la réputation du Club. Je m'abstiens de tout commentaire désobligeant à l'égard des autres athlètes et de leurs performances, des entraîneurs et des officiels et ce autant sur le bord d'une piscine qu'à l'extérieur et sur les réseaux sociaux.

Code de conduite du parent

- En tant que **parent**, j'accepte que les athlètes fassent du sport pour leur propre plaisir et non pour me divertir. Je ferai en sorte que mon enfant se sente toujours gagnant en le félicitant à travers des commentaires positifs pour avoir fait sa course dans les règles et pour avoir essayé de toutes ses forces à travers un effort soutenu.
- Je respecte le travail et les décisions de l'entraîneur qui s'investit pour les athlètes. Je comprends que les entraîneurs ont été formés pour aider mon enfant dans l'atteinte de son potentiel et je respecte les entraînements qu'ils proposent ainsi que leurs décisions. Je respecte également l'espace de travail des entraîneurs et j'accepte que les parents ne soient pas admis sur le bord de la piscine pendant les entraînements ou les compétitions. Si j'ai des questions sur les méthodes d'entraînement et les choix de l'entraîneur, j'en parle en privé à l'entraîneur ou à l'entraîneur responsable, et ce sans la présence des athlètes.
- Je m'engage à encourager un climat qui ne tolère aucune violence physique et psychologique, aucun abus de langage ou d'autorité de la part de ou envers les entraîneurs, les nageurs, les parents et les officiels. Je m'abstiens de tout commentaire désobligeant à l'égard de mon enfant, des autres athlètes et de leurs performances, des entraîneurs et des autres bénévoles, et ce autant sur le bord d'une piscine qu'à l'extérieur et sur les réseaux sociaux.
- Je respecte les modalités de fonctionnement établies pour le groupe de mon enfant (nombre d'entraînements, participation aux camps d'entraînement, compétitions, etc.); je respecte les horaires d'entraînement et de compétition et j'acquiesce les frais établis aux dates demandées. Je suis présent lors des réunions destinées aux parents avec les entraîneurs.
- Je reconnais que le Club de natation Samak est un organisme sans but lucratif, et qu'il puise une importante part de ses revenus par l'organisation de compétitions. À cet effet, je m'engage à ce que moi ou un membre de ma famille participe à ces événements à titre bénévole et, à ce qu'au moins un membre de notre famille soit formé à titre d'officiel, car c'est grâce à la participation des parents que mon jeune peut s'accomplir dans la natation compétitive.